

BULLETIN D'ADHESION 2010

(**feuille à retourner** : ALREP – 15 avenue Franklin Roosevelt – F 30000 NIMES)

Nom Prénom ou Société.....

Profession

Personne contact pour la Société :

N° Rue

Code postal Ville Pays

Téléphone Fax Mél

L'adhésion qui se fait par année civile permet de recevoir gracieusement le bulletin trimestriel créé en 1988 : « **Enfants Précoces Informations** » (**EPI**) correspondant à l'année de l'adhésion (numéros 89, 90, 91 et 92 pour 2010).

Puisque l'ALREP est agréée de Jeunesse et d'Éducation Populaire par la Jeunesse et les Sports (... depuis 1987 !), toute personne âgée de seize ans révolus peut adhérer !

S'il vous plaît, cocher la ou les cases qui corresponde(nt) à votre choix :

POUR L'ADHESION :

Membre.....61,00 €...

Membre bienfaiteur.....100,00 €........200 €........ autre.....€...

Société bienfaitrice..... 300,00 €...500 €........ autre.....€...

- Ci - joint une enveloppe timbrée moins de vingt grammes avec mon adresse afin de recevoir le reçu du règlement de mon adhésion pour déductions fiscales à joindre à ma déclaration de revenus pour l'année civile correspondant à la date de paiement, ou pour l'enregistrement du reçu parmi les pièces comptables de ma Société.*

POUR LA DOCUMENTATION (franco de port) :

- Livre « *Précocité intellectuelle : les magiciens du paradoxe* ».....**20,00 €**
 Livre "*La précocité intellectuelle et ses contradictions* ".....**24,24 €**
 Pour les anciens numéros EPI, le numéro **2,75 €**
 EPI n° 41 à 88.....**75,50 €**
 La collection complète EPI n° 1 à 88**105,00 €**

TOTAL à PAYER : €

- Ci - joint par chèque à l'ordre de « ALREP » mon règlement réunissant éventuellement adhésion et documentation.*
 Règlement en espèces ou par mandat réunissant éventuellement adhésion et documentation.

Le..... Signature :